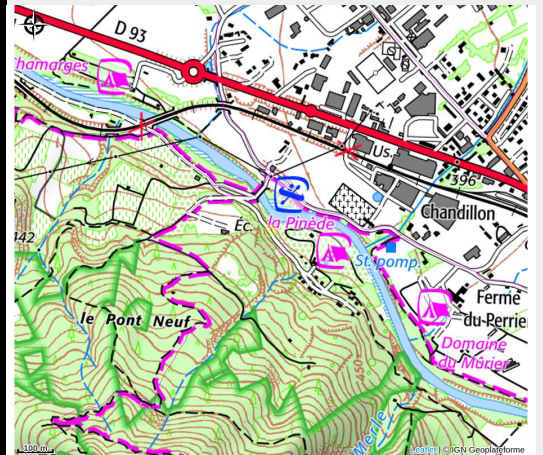


Domaine de l'Ubac

Diois



No photo



Créé en 2022, le Domaine de l'Ubac est constitué de 5 hectares de Muscat petits grains (2/3) et de Clairette Blanche répartis en 2 îlots, sur les communes de Die et Aouste-sur-Sye.

Infos pratiques

Categorie : Producteurs

Description

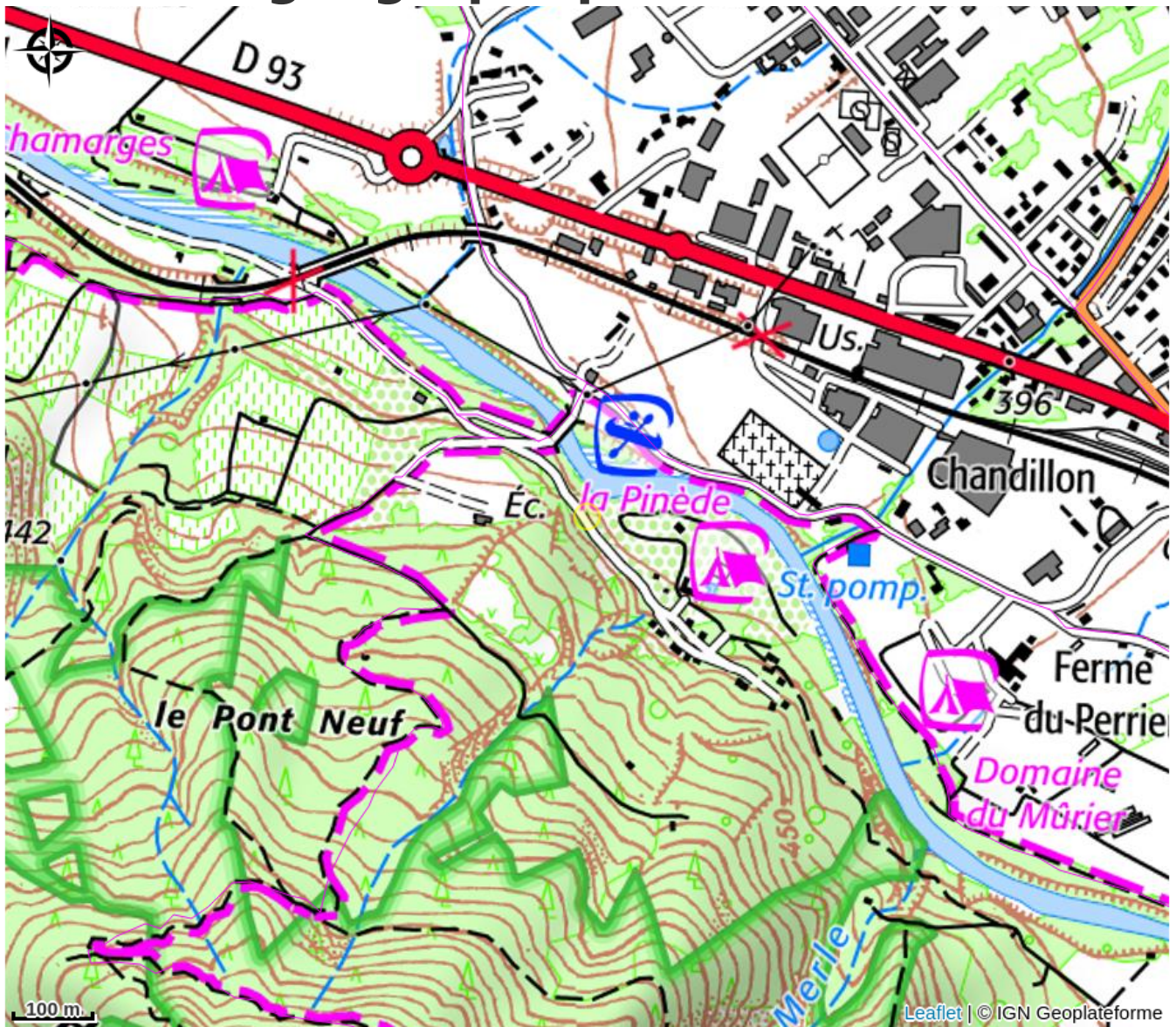
L'ensemble de parcelles de Die qui donne son nom au Domaine : l'îlot est situé sur un coteau Nord-Est, face au contrefort Sud du Vercors, du But Saint Genis aux 1500 m de calcaire de la muraille du Glandasse.

Un Ubac choisi à dessein dans un vignoble où les versants sud ressentent déjà nettement les effets du changement climatique et des sécheresses plus fréquentes.

Les vignes sont travaillées en biodynamie, avec un travail du sol limité et des couverts végétaux semés sur la moitié des rangs. Les vendanges sont manuelles et joyeuses, et les vinifications peu interventionnistes mais très attentives. Tous nos vins sont vinifiés sans intrants et avec un minimum de sulfites, à la mise uniquement, pour garantir des vins droits et qui tiendront dans le temps.

Pour le premier millésime, 3 cuvées sont disponibles : un muscat et une clairette en pressurage direct, et un blanc de macération (vin « orange ») d'assemblage 60% muscat - 40 % clairette. A terme, le projet prévoit de surgreffer un hectare de jeunes muscats pour y implanter de vieux cépages alpins : mollard haut alpin et feunatte dromois en rouge, verdesse iséroise en blanc. Pour des vins vivants, toujours, avec la richesse des cépages anciens.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays Diois le 20/03/2024

Contact

Pont Neuf

26150 Die

Tél. 06 70 34 13 58

nicolas.sinoir@gmail.com